

Vu le décret n°2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « HESAM » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 6 juillet 2011 portant élection du Président de l'EPCS Pres « Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Claude COLLIARD

Vu l'arrêté 2001/001 du 22 novembre 2011 portant délégation générale du Président de l'EPCS Pres héSam au doyen d'âge des représentants membres fondateurs ou associés

ARRETE 2011/003 DU 7 DECEMBRE 2011 PORTANT ARRET DE LA DELEGATION GENERALE DU PRESIDENT DE L'EPCS PRES HESAM AU DOYEN D'AGE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS MEMBRES FONDATEURS OU ASSOCIES

Article 1 :

Monsieur Jean-Claude COLLIARD, Président en exercice de l'EPCS Pres héSam met fin à la délégation générale au profit de Monsieur Christian FORESTIER, Administrateur Général, Conservatoire national des arts et métiers membre fondateur du Pres héSam, doyen d'âge des représentants des établissements membres fondateurs ou associés.

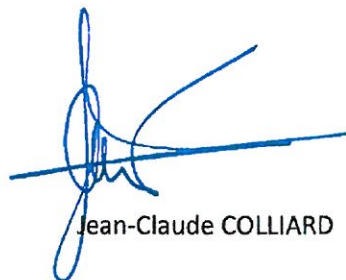
Article 2 :

Le présent arrêté prend effet le jeudi 8 décembre 2011 à 12h00 heure de Paris.

Visa pour acceptation



Christian FORESTIER



Jean-Claude COLLIARD